



CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 21 Juin 2002

Début de séance : 18h

Le chef d'établissement, M. Kriegel, ouvre la séance et déclare le quorum atteint. Il fait procéder à la désignation d'un.e secrétaire de séance et d'un.e secrétaire adjoint.e, parmi les représentants des parents.

Il introduit ensuite les points à l'ordre du jour.

Point 1 : Approbation de l'ordre du jour

Monsieur Kriegel soumet au vote l'ordre du jour :

Pour: 10 votes
Abstentions: 0 vote
Contre: 0 vote

Point 2 : Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mars 2022

Aucune remarque ni question n'est soulevée suite à la présentation de ce point. Le procèsverbal est alors soumis au vote :

Pour:10votesAbstention:0vote

Contre: 0 vote

Le procès-verbal est adopté et sera affiché dans les locaux et mis en ligne sur le site Internet de l'école Voltaire.

<u>Point 3 : Préparation de rentrée : structure, effectifs, carte des emplois</u> 2022/2023

M. Durrenberger fait le point sur les nombreux projets du 3^e trimestre :

- → L'école est en attente de la certification E3D pour l'enseignement du développement durable.
- → 3 auteurs sont venus présenter leur travail et proposer des projets aux enfants (Marie Lenne-Fouquet, Jérôme Camil et Jean-Luc Marcastel) que ce soit en maternelle et en primaire, avec le partenariat de l'APE.
- → Découverte de la sophrologie fut proposée aux CP et aux enseignants.
- → Les élèves de GSB ont remporté le 1^{er} prix du concours « Kamilala Deutschland 2022 » de Kamishibai organisé par l'institut français.
- → Concours de Freesbee, de discours...
- → L'école accueille un stagiaire en Bac Pro Erasmus +
- → 3 lycéens du lycée français vont faire un stage pour découvrir les métiers de l'école.
- → Le nouveau Jahrbuch, réalisé par l'APE et en étroite collaboration avec les enseignants, vient d'être distribué aux familles.

M. Durrenberger, quant à lui, a suivi une formation pour être formateur 1^{er} secours afin de former les enseignants qui formeront à leur tour leurs élèves.

La carte d'emploi reste stable avec 52 ETP (à quoi s'ajoutent 9 ETP via le Schuträger). La grande stabilité du personnel a été soulignée.

Une nouvelle enseignante a été recrutée en maternelle : elle est à la fois professeur des écoles et a une expérience en Kita allemande. Son profil est particulièrement adapté à Voltaire.

Mme Faveeuw-Gaudry, secrétaire générale adjointe, quitte l'école et sera remplacée par Mme Martin-Morel.

M. Boucher, le secrétaire général, quitte l'Allemagne et sera remplacé par Mme Stéphanie Bertrand.

Point 4 : Point sur les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2022.

Pour la prochaine rentrée, le nombre de classes restera inchangé avec 4 classes en maternelle. En primaire, il y aura à nouveau 3 classes de CP en raison d'une très forte demande.

Toutes les classes sont pleines et il y a, au jour du CE, 17 enfants en liste d'attente.

Point 5 : Vote des frais de scolarité 2023/2024.

En raison de l'augmentation des charges, du point d'indice et plus généralement, dans un contexte d'inflation économique importante, l'école a besoin de faire évoluer les frais de scolarité.

Des discussions ont eu lieu en amont du CE entre l'école, les représentants de parents et l'APE et un accord a été trouvé pour une augmentation de 3% des frais de scolarité à 5100€ pour l'année scolaire 2023/24.

L'augmentation des frais de scolarité est alors soumise au vote :

Pour : 10 votes
Abstention : 0 vote

Contre: 0 vote

Point 6 : Pour information, présentation du système de dégressivité 2022/2023.

La réduction pour les enfants du personnel est étendue à tout le personnel, CDI comme CDD (au moins 10 mois). Pour les personnes travaillant entre 75 et 100%, la réduction sera de 50%. Pour les personnes travaillant entre 50% et 74,99%, la réduction sera de 25%.

Une réflexion plus large visant à revoir en profondeur le tableau de dégressivité est en cours entre la direction de l'école et les représentants des parents. Elle reprendra après les vacances d''été.

Point 7 : Présentation du Budget Rectificatif 1

Un budget rectificatif a été présenté pour l'année 2022 par M. Bouchet.

Pour les élèves apportant leur repas froid à l'école, il a été proposé par les représentants de parents que ce ne soit plus facturé que 100€ par l'année scolaire, contrairement à 200€ précédemment.

Ce dernier point a été soumis au vote :

Pour : 10 votes Abstention : 0 votes

Contre: 0 vote

Point 8 : Bilan financier des voyages scolaires 2021 /2022.

Les CM1A sont partis en voyages scolaire en Suisse Saxonne (Sächsische Schweiss) autour du thème du sport et en particulier de l'escalade.

Les CM2B sont partis en voyage scolaire au bord de la baltique.

Dans les 2 cas, les coûts prévus ont été tenu. De plus grâce à une participation du Schulträger aux frais des accompagnateurs, ils sont même un peu moins élevés que prévu et la différence sera remboursée aux parents.

Point 9 : Présentation du voyage scolaire des élèves de 6 ème avec Mme Dufour.

La classe de 6^e de Mme Dufour partira 3 jours en Brandebourg dans le cadre du cours de géographie, du 10 au 12 octobre 2022.

Point 10 : Travaux durant l'été 2022.

La fermeture estivale permettra de refaire le jardin potager à l'arrière de la maternelle, qui avait été très abimé par les travaux du terrain d'á coté (échafaudages).

Les ENI présents dans certaines classes seront démontés et un nouveau TBI sera monté dans toutes les classes.

Le Wifi et des prises réseaux seront aussi installés dans tout l'établissement.

Point 11 : Questions diverses

Les enseignants de maternelle soulignent la chaleur très élevée qui règne dans les classes en juin en raison des grandes baies vitrées et demandent si des climatisations ne pourraient être installées pour permettre de meilleures conditions d'enseignement.

Après discussion, il a été proposé d'étudier la mise en place de solutions de refroidissement passives telles que des stores ou des rideaux extérieurs, placés devant les fenêtres ou sur la terrasse pour empêcher le réchauffement des classes de manière plus durable.